

LA FARLEDE

## Baisse du prix de l'eau : l'association « Barrage » réagit

Suite à l'article paru le 16 janvier dernier, annonçant la baisse prochaine du prix de l'eau à La Farède, l'association « Barrage » a souhaité réagir, par la voix de sa présidente, Josette Gilberton, qui nous adresse le communiqué suivant.

*« La baisse du prix de l'eau annoncée lors de la cérémonie des vœux du maire à la population fut applaudie par l'assistance. Il faut dire que cette baisse était très attendue par tous depuis plus d'un an.*

*Notre association de défense, associée à la procédure d'expertise dès 2009, se réjouit bien évidemment, mais se doit de rectifier le montant de cette baisse pour l'usager.*

*En 2010, le prix du mètre cube à La Farède, était de 3,50 euros TTC. Veolia consent après négociation à une baisse de 25 % de sa part fermière, soit 50 centimes. A noter que cette baisse englobe la baisse du coût de la potabilisation de l'eau (30 centimes) à la station de la Colle, sur Solliès-Ville, renégociation pour laquelle « Barrage » avait mobilisé les usagers en octobre 2009.*

*Précisons également que nos élus ont décidé d'affecter une partie de cette baisse aux travaux sur réseaux, et que, coïncidence fâcheuse, la redevance CCVG incluse dans le coût de l'assainissement collectif augmente, elle, de 6 centimes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011.*

*La baisse ne sera donc pas de 20 %, comme annoncée sur la facture de l'usager, mais au mieux de 10 à 12 %, le nouveau tarif avoisinerait les 3,10 euros TTC. Le nouveau tarif sera fixé sur décision municipale dans les semaines à venir.*

*Cette baisse ne sera significative que sur le 2<sup>e</sup> semestre de 2011 avec effets rétroactifs promis. Il faudra se montrer vigilant et suivre les factures à la loupe.*

### Une étape importante

*Pour information, les baisses phénoménales obtenues après mise en concurrence sur les nouveaux contrats de Solliès-Pont et de Cuers ne bénéficieront qu'à hauteur de 10 % aux Solliès-Pontois et de 30 % aux Cuersois, les élus ayant, eux aussi, décidé de profiter de ces réductions pour financer enfin des investissements comme « Barrage » l'a toujours préconisé. Rappelons qu'il s'agissait à La Farède d'une « première », et que cette renégociation quinquennale aura aguerri nos élus aux négociations avant l'échéance des contrats de décembre 2013.*

*Dans cette perspective, « Barrage » redemande la mise en place du comité des usagers promis lors de la campagne électorale, comité qui aura toute sa place ces trois prochaines années. Notre association pourrait y tenir officiellement le rôle qui a été le sien dans les coulisses de l'expertise. »*